



COMPTE RENDU DU C.A.

05 10 92

Salle Marcel CANONNET

--ooO§Ooo--

PRESENTS : Emile BOULIGAND - Marcel CANONNET - Nicole EVIN - René FARGES - Marie Thérèse FORTIN - ██████████ - Domnin HERBRETEAU - Henri HERVE - Christine MERLET - Christian MORICEAU - Paulette OLLIVIER - Claude PAQUER - Yves TOUBLANC. *Hurriel GUILLOREL*

EXCUSES : Marc PENISSON - Marylène FUSELIER - Michel MERLET - Gaby GOURDON.

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale du 23 10 92

Assemblée Générale de la FAL du 29 11 92

Embauche d'un CES à l'Ecole

Bilan soirée Rock

Journées commerciales

Démarrage des activités

Divers

- ASSEMBLEE GENERALE DU 23 10 92 A 20 H 30 A L'ECOLE

Chaque responsable fera la présentation du bilan de la saison 1991-1992.

- Rapport moral (Claude)
- Rapport d'activités (Marylène)
- Rapport des sections (présenté par chaque responsable)
- Rapport financier (Jacques)

Le 1/3 sortant du C.A. se compose comme suit :

E. BOULIGAND - M.T. FORTIN - G. MOULIN - H. HERVE - P. OLLIVIER - M. POURTAUD - B. TEISSEDE

- ASSEMBLEE GENERALE DE LA FAC LE 29 NOVEMBRE A SAINT SEBASTIEN

Les amicalistes peuvent déposer leur candidature pour être membre du conseil d'Administration.

L'Amicale laïque de CHATEAU-THEBAUD adresse un voeu à la FAL concernant le fonctionnement des affiliations. Les consignes changeant année après année, nous souhaitons une méthode efficace et durable.

- EMBAUCHE D'UN C.E.S. A L'ECOLE PUBLIQUE

Les parents d'élèves emploient une personne (Isabelle) 20 heures par semaine dans le cadre des C.E.S. pour une durée de six mois. Isabelle s'occupe de la bibliothèque et de l'animation du temps libre des enfants. Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité de renouveler son contrat, ce qui permettra à Isabelle de finir l'année scolaire 1992-1993 en tant que salariée de l'Amicale laïque.

- SOIREE ROCK

Ambiance sympathique et bonne participation pour ce tremplin Rock. Les festivités liées à l'inauguration du tramway à Rezé le même soir ont sans doute nuit à une meilleure affluence. L'Amicale avait comme de coutume utilisé la salle polyvalente pour cette soirée. A ce propos, à partir du 01 09 92, les associations se verront demander 200 francs pour ce type de location par la municipalité dès lors que les animations sont avec prestations. Claude nous fait lecture d'une proposition de lettre de mécontentement qui sera adressée à la municipalité. Ce courrier est approuvé par le Conseil d'Administration.

- JOURNEES COMMERCIALES

SAMEDI 17 OCTOBRE

DIMANCHE 18 OCTOBRE

Le comité des fêtes a besoin de deux personnes pouvant tenir le bar pendant ces journées. Pas de volontaires parmi les membres du C.A.

- LES ACTIVITES

. **Reprise du volley** : le vendredi soir de 20 heures à 23 heures. Les inscriptions sont en cours.

. **Piscine** : les deux créneaux sont complets :

1er créneau : 49 participants

2e créneau : 50 participants

Pour répondre à plusieurs demandes faites lors de la séance d'inscription du 12 09 92, les personnes ne pouvant venir qu'une fois sur deux et accompagnant des enfants à tour de rôle sont autorisés à prendre une inscription piscine pour deux personnes à deux conditions :

- que les deux personnes soient porteurs de la carte "ligue de l'enseignement",
- qu'ils remplissent une décharge officialisant le fait.

- RANDONNEES PEDESTRES

Henri et Janine établissent le calendrier de randonnées qui sera communiqué lors de l'Assemblée Générale.

- CANOE KAYAK

Cette année le club compte 49 licenciés.

COMPTE RENDU REDIGE PAR CHRISTINE

LE PRESIDENT

C. PAQUER